

Edition 01/2020



AppleCare+

L'assurance intelligente pour
iPhone, iPad et Apple Watch

L'assurance intelligente pour vos produits Apple

Avec AppleCare+, vous avez le service optimal pour votre iPhone, iPad et Apple Watch. Cette assurance couvre jusqu'à deux réparations ainsi que l'échange de votre appareil pendant deux ans. En cas de sinistre total, vous obtenez appareil neuf, remis à neuf ou équivalent.

En outre, vous disposez de l'assistance téléphonique d'Apple gratuite. Celle-ci inclut l'aide à l'installation, au montage, à la configuration initiale et à la résolution des problèmes logiciels.



Couverture en cas de sinistre

- ✓ Dégâts dus à l'humidité
- ✓ Dégâts d'eau
- ✓ Écrans endommagés
- ✓ Dégâts dus à une chute
- ✓ Court-circuit / surtension

Aperçu des produits d'assurance



iPhone

11 Pro / 11 Pro Max /
Xs / Xs Max / X

CHF **11.25** /mois*

CHF 269.-/2 ans

Franchise

CHF 29.-/écrans endommagés
CHF 99.-/autres dommages



iPhone

11 / XR / 8 Plus /
7 Plus

CHF **8.30** /mois*

CHF 199.-/2 ans

Franchise

CHF 29.-/écrans endommagés
CHF 99.-/autres dommages



iPhone

6s / 7 / 8

CHF **7.50** /mois*

CHF 179.-/2 ans

Franchise

CHF 29.-/écrans endommagés
CHF 99.-/autres dommages



iPad Pro

CHF **6.65** /mois*

CHF 159.-/2 ans

Franchise

CHF 59.-/cas de sinistre



iPad

CHF **3.30** /mois*

CHF 79.-/2 ans

Franchise

CHF 59.-/cas de sinistre



Apple Watch

Series 4 / 5

CHF **4.15** /mois*

CHF 99.-/2 ans

Franchise

CHF 69.-/cas de sinistre

*Le prix total de la prime pour 2 ans doit être versé au préalable

Cette liste n'est pas exhaustive. Chaque cas de sinistre doit être signalé et clarifié individuellement. Chez mobilezone, AppleCare+ ne peut être souscrit que pour l'achat d'un appareil neuf. Les sinistres suivants ne sont pas couverts: perte ou vol, dégâts esthétiques au niveau du boîtier ou de l'écran, dans la mesure où les fonctions ne sont pas altérées, et sinistres dus à une utilisation négligente (exemple: téléphoner en prenant son bain). Sous réserve de modification des prix ou des conditions de livraison.

mobilezone®

better be clever

Avec AppleCare+, vous avez les possibilités de contact suivantes en cas de sinistre:

✓ **Atelier mobilezone**

Nous proposons des réparations expressives sur place sur 8 sites en Suisse. Prenez rendez-vous sur mobilezone.ch/atelier ou via notre hotline: +41 58 400 25 25.

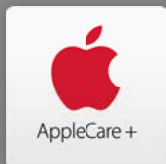
✓ **Hotline**

+41 848 000 132

AppleCare+ fournit service et assistance par les experts d'Apple, ce qui permet de régler la plupart des problèmes en un seul appel téléphonique. En cas de sinistre, Apple vous envoie un produit de remplacement et les instructions pour le renvoi du produit assuré.

✓ **Apple Store ou magasin mobilezone**

Vous pouvez déposer votre produit assuré dans un Apple Store ou dans l'un des plus de 120 magasins mobilezone. Dès que la réparation est terminée ou qu'un produit de remplacement est disponible, vous êtes informé et pouvez récupérer votre appareil.



Vous trouverez tous les détails relatifs à la couverture d'assurance, aux prestations et à l'exclusion de responsabilité dans les conditions contractuelles générales à l'adresse suivante: www.apple.com/legal/sales-support/applecare/applecareplus.

L'organisme assureur d'AppleCare+ est
AIG Europe Limited, succursale d'Opfikon.